

Comité Technique Local (CTL) du 20 octobre 2017

Il s'agissait de la reconvoque de ce CTL puisque nous avons boycotté la 1ère convocation dans le cadre des actions en cours (voir notre déclaration liminaire).

Bilan de la notation 2017 (gestion 2016)

Les CAP Nationales n'ayant pas encore débuté, le bilan de la notation a été bien incomplet. Nous ne pouvions disposer d'aucun retour d'information sur les avis donnés au niveau national. Seuls 3 inspecteurs ont présenté des recours auprès de la CAPN.

Nous avons interpellé notre directeur sur l'attribution d'une note d'alerte à un cadre C alors qu'aucune n'avait été donnée l'année précédente.

Pour mémoire (voir nos comptes-rendus des CAPL de recours en notation) :

- Inspecteurs 72 agents notés, 7 ont déposé un recours hiérarchique, 5 ont fait appel auprès de la CAPL.
- Contrôleurs 209 agents notés, 6 ont déposé un recours hiérarchique et 4 ont fait appel auprès de la CAPL.
- Agents administratifs : 116 agents notés, 1 seul a déposé un recours hiérarchique.

Il est dommage qu'un agent n'ayant rien obtenu à l'issue de son recours hiérarchique, n'ait pas demandé un examen de son dossier en CAPL. C'est la démonstration une nouvelle fois que l'étape supplémentaire du recours hiérarchique a pour but principal de dissuader les agents de faire appel en CAPL.

Evolution du Tagerfip : transferts/transmutations d'emplois

Depuis plusieurs années, notre directeur gère l'effectif global de la DISI en déshabillant un site pour en rhabiller un autre.

Les représentants du personnel doivent donner leur avis sur la transformation d'1 C Administratif en C AST à l'ESI de Rouen Les Mouettes et sur l'implantation d'1 B PAU à la CID SDNC, prélevé par le transfert d'1 B PAU vacant à la CID de Blois.

Concernant le premier point, l'arrivée des 40 agents de Rouen Jean Moulin à Rouen les Mouettes, justifie amplement la création d'un emploi technique supplémentaire. Les représentants de Solidaires Finances Publiques ne peuvent accepter que ce soit au détriment d'un emploi de C administratif, au seul motif que le poste est vacant. Nous avons déjà constaté qu'un poste supprimé une année, a été rétabli 2 années plus tard (pour mémoire, CID de Vanves).

Résultat du vote : CONTRE 5 voix sur 7. Solidaires Finances Publiques et CGT ont dit NON, STOP à la suppression de fait de certains emplois.

Concernant le B PAU à la CID SDNC, les représentants de Solidaires Finances Publiques avaient demandé, dès l'information de la restructuration des services BNIF et SDNC, des informations sur la charge supplémentaire pour la CID SDNC (CTL du 22/03/2017). En complément, au CTL du mois de mai, le directeur avait annoncé qu'environ 280 agents supplémentaires seraient à prendre en charge (suivi matériel) par la CID SDNC. Il avait laissé entendre qu'il ferait une demande d'implantation d'un 2ème poste à cette CID. Pour mémoire, ce 2ème poste avait été transféré à la CID de Cergy en janvier 2014. Ce nouveau poste sera disponible pour le mouvement de mutation de septembre 2018.

A l'unanimité, les organisations syndicales dénoncent qu'un transfert de charge au niveau national soit financé par la DISI. Espérons que la direction générale s'en rappelle au moment des suppressions d'emplois.

La surcharge de travail aurait dû être anticipée. C'est à la direction générale de mettre en adéquation la charge et les moyens nécessaires.

Résultat du vote : CONTRE 7 voix sur 7.

Mutualisation des fonctions supports en matière de formation professionnelle et organisation avec l'antenne de Rouen

La décision de la mise en place d'une plate-forme mutualisée de la formation professionnelle à la DISI 33, date du 28 novembre 2014 (CTR).

La DISI Paris-Normandie entrera dans ce dispositif à partir de novembre 2017. Toutes les informations « Formation professionnelle » ont été publiées sur le site Ulysse de la DISI dès le 18 octobre.

Dorénavant, votre interlocuteur sera l'ESI de Bordeaux. Vous n'aurez plus de contact avec les 2 collègues de l'antenne « FORPRO » de Rouen.

Ce transfert de missions de Rouen à Bordeaux, nécessite une ré-organisation des tâches entre le siège de la DISI et l'antenne de Rouen. Les 2 agents assisteront l'inspectrice divisionnaire (IDIV) en charge des conditions de vie au travail. Un des 2 collègues garde sa mission d'assistant de prévention avec le même périmètre (ESI Caen et Rouen). Ils suivront l'exécution du budget CHSCT (achats et actions de formation), ainsi que le suivi des visites médicales. A compter du 2 novembre 2017, l'inspectrice divisionnaire encadrera l'antenne de Rouen.

PRATIQUE pour le travail au quotidien : l'IDIV à Versailles et les 2 agents à Rouen !!!!!

Points divers de l'administration :

Recrutement PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'ETAT)

Le PACTE permet aux jeunes de 16 à 25 ans, disposant d'un niveau de formation inférieur au baccalauréat, d'accéder à un emploi de fonctionnaire titulaire de catégorie C, sans concours.

2 emplois PACTE ont été ouverts pour l'ESI de Versailles.

Fiche publiée sur pôle emploi :

- Réalisation de travaux administratifs de type secrétariat, suivi et saisie de données et documents, à partir d'applications informatiques utilisées quotidiennement
- début 01/12/2017, durée d'un an, 35 H. par semaine, salaire brut de 1480€

Au terme de ce contrat, après vérification de son aptitude professionnelle par une commission de titularisation, l'agent sera titularisé dans le corps d'agent administratif des finances publiques.

Sur 25 candidatures, 17 personnes ont été reçues.

Les personnes retenues bénéficieront de 4 semaines de formation à l'ENFIP.

Déploiement du parcours d'assistance rénové (PAR) AT Support direction

Après une expérimentation sans bilan, la direction générale a décidé de démarrer la généralisation.

Cette dernière est effective depuis le 16 octobre 2017.

Vous avez sûrement remarqué la modification de votre TATOO. Cela signifie : Plus d'appel téléphonique à votre AT, tout doit passer par le formuel. Ou plutôt : *comment se débrouiller tout seul !!!*

De plus, nous avons dénoncé le simulacre de dialogue social qui a consisté à publier tous les renseignements sur le site DISI *avant le CTL*, alors qu'aucun document n'était transmis aux représentants du personnel pour ce CTL, et bien sur, sans aucun débat préalable. (voir notre déclaration liminaire)

Regroupement des ESI de Rouen

Le dossier a été présenté au CHSCT du 16 octobre dernier. Ce dernier a émis des réserves sur :

- l'isolation phonique des cloisons
- la hauteur des cloisons dans les sanitaires
- le nombre de prises électriques par agent
- le nombre de prises réseau par agent

Bien que l'employeur n'ait aucune obligation de mettre à disposition des places de parkings, 25 places supplémentaires sont actées dans le cadre des travaux.

Concernant la restauration, le directeur de la DISI, qui n'est pas le seul décideur, étudie 4 possibilités :

- restauration sur place : nécessite des travaux, investissement important. De plus, l'obligation de s'inscrire une semaine à l'avance n'est pas souple par rapport à ce dont bénéficiaient les agents de Rouen Jean Moulin.
- l'AGRIA : prestataire actuel de Rouen Jean Moulin. Pour livrer sur Les Mouettes, ce dernier devrait investir dans l'achat d'un camion frigorifique.
- APAVE à quelques mètres de l'ESI des Mouettes
- l'UFM sachant que ce dernier est fermé 4 mois en été !!!

Les 2 ESI n'ont pas les mêmes plages d'horaire variable. Le choix des horaires sera soumis à l'ensemble des agents. Un vote sera mis en place.

Un groupe de travail « sur les conditions de vie en commun » va démarrer en novembre. Ce dernier sera composé de 1 à 2 agents par service, des 2 chefs d'ESI et de l'inspectrice de l'antenne RH de Rouen. Cette dernière, en charge du suivi des travaux immobiliers, fera le compte-rendu des réunions du GT.

La fusion administrative est prévue en même temps que la fusion immobilière, normalement le 1/07/2018.

Immobilier Versailles

La fusion administrative des 2 ESI est effective depuis le 1^{er} juillet 2017.

La direction générale a rendu son étude capacitaire. Elle a validé le regroupement des agents du 12 rue de l'école des postes (environ 40) sur le site du 54 rue des chantiers.

Solidaires Finances Publiques est fort surpris de ce choix. En déplaçant les agents de Montcalm, l'administration aurait fait l'économie d'un loyer élevé. Mais par contre, cela permet de garder les 21 places de parking en sous-sol.

Sur Chantiers, aucune possibilité de créer de nouvelles places de parking comme cela a été fait à Orléans et Rouen.

Les agents du site de Montcalm ne sont pas concernés par ce regroupement, et il n'est pas non plus envisagé de mettre des agents à Montcalm.

Comme pour les ESI d'Orléans et de Rouen, l'opération est pilotée par la direction générale. Les agents seront associés tout au long de l'opération.

L'agent de la CID 78, actuellement installé au 16 avenue de ST Cloud, n'est pas concerné par ce regroupement, sauf à ce qu'il souhaite changer.

Le calendrier n'est pas encore connu. Le directeur a espoir que tout le monde soit installé en fin d'année 2018.

Regroupement CSP/SFACT Orléans

Les travaux sont terminés. Les agents du CSP/SFACT sont installés depuis fin septembre à l'ESI d'Orléans.

Apparemment, tout se passe bien !

Questions diverses des Organisations Syndicales :

Compensation du temps de trajet pour réunion et formation (note du 11/10/2017)

L'instruction sur les modalités de compensation du temps de trajet est sortie et s'applique à compter du 11 octobre 2017 pour les collègues qui se déplacent pour se rendre à une formation ou à une réunion à l'initiative de l'administration.

L'harmonisation des pratiques sera très défavorable pour certains collègues qui n'avaient rien ou presque !!! Certaines directions étaient plus généreuses.

Pour nous, agents de la DISI Paris Normandie, enfin le droit d'obtenir une compensation de temps lors de nos départs avant 7H. du matin ou le dimanche après-midi pour une formation qui débute un lundi matin. Mais attention de ne pas oublier la **demande préalable**. Voir la note qui devrait être publiée sur le site de la DISI !!!....

Les agents à temps partiel sont encore lésés : L'agent est contraint de partir de son domicile ou d'y revenir un jour non ouvré (c'est-à-dire un samedi, un dimanche ou un jour férié) pour bénéficier de la compensation, mais rien n'est prévu pour les jours de temps partiel.

Pour les agents partis en formation ou en réunion depuis le 11 octobre 2017, si vous remplissez toutes les conditions de la note, vous avez droit à une compensation de temps. Demandez votre dû au service RH.

N'hésitez pas à contacter un représentant de Solidaires Finances Publiques pour vous aider dans votre démarche.

Visites de sites par les OS

Nous avons interpellé notre directeur sur les règles applicables à la DISI pour des tournées de sites effectuées par les organisations syndicales.

Ce dernier nous informe qu'aucune organisation syndicale ne peut intervenir sans une demande préalable et sans son accord. Nous avons signalé que des OS représentatives au sein de la DISI faisaient l'objet de plus de restrictions que des OS n'ayant pas de section DISI.

Il nous informe avoir déjà refusé des visites.

Notre directeur rappellera les consignes aux chefs d'ESI et aux organisations syndicales concernées.

Point Télétravail

10 nouvelles directions (aucune nouvelle DISI) rejoignent l'expérimentation.

Les problèmes techniques rencontrés à la mise en place de l'expérimentation ne sont toujours pas résolus.

Les équipes de développement de l'ESI Versailles devaient effectuer des tests pendant l'été, il n'y a pas eu de compte-rendu.

Les DISI Paris Normandie et Paris Champagne doivent rendre leur étude sur la faisabilité réelle pour des missions informatiques d'ici la fin de l'année.

Pour mémoire, il y avait 10 potentialités et seulement 9 candidatures pour la DISI Paris-Normandie.

Sur les 9 :

- 6 ont rencontré des problèmes techniques dès le début
- 3 ont réellement bénéficié d'une journée de télétravail

Actuellement, il ne reste qu'un seul télétravailleur à la DISI Paris Normandie. Ceci est dû au mouvement de mutation : un départ et un service fragilisé par des départs et des nouveaux arrivants.

Nous avons demandé que le télétravailleur muté puisse être remplacé par un de ses collègues (s'il existe un candidat dans le service).

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé que de nouveaux agents puissent déposer leur candidature.

Place des OS à la journée d'accueil des nouveaux arrivants

Les représentants de Solidaires Finances Publiques ont dénoncé l'absence de temps accordé aux organisations syndicales lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants de début septembre.

Aucun accès à la salle de conférence pour se présenter !!! Seul moment d'échange : entre les cacahuètes de l'apéro et le repas du midi. *C'est ça le dialogue social à la DISI Paris Normandie.*

Nous avons réclamé qu'au minimum les OS représentatives au sein de la DISI soient présentées lors de la conférence.

Prestataires dans les services acquisition de données (ADO) de Rouen et Versailles

Comme annoncé dans notre compte-rendu du CTL du 18 mai 2017, l'administration a fait appel à un prestataire extérieur afin d'effectuer l'indexation des millions de fiches hypothécaires.

5 personnes du privé sont installées à l'ESI de Rouen Les Mouettes depuis plusieurs mois et 5 autres personnes du privé sont arrivés début octobre à l'ESI de Versailles.

L'administration ne gère pas ce personnel. C'est la société qui est maître des horaires et des pauses de ses propres agents bien que travaillant au sein de nos services.

Liste d'aptitude de B en A

Nous avons reçu tous les documents pour la CAPL du 7 novembre 2017. A notre grande stupeur, 2 dossiers défendus par nos soins et montés de catégorie lors de la CAPL de l'an dernier (passés de la catégorie « A revoir » à « Très Bon ») sont toujours « A revoir » !!!

Est-ce dû au délai trop court et/ou à une surcharge de travail à la RH ? L'erreur est humaine...

Le document sera corrigé et renvoyé aux capistes.

Ce n'est pas la première fois, toute instance confondue (CHSCT, CTL et CAPL), que les représentants de Solidaires Finances Publiques interpellent la direction sur la qualité des documents communiqués.

Hé oui, Monsieur le directeur, les représentants de Solidaires Finances Publiques sont procéduriers !!! Mais *ils sont aussi très vigilants quand il s'agit de défendre les dossiers de leurs collègues.*

Prochaine instance :

CTL : 18 décembre

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS